

LES FRANÇAIS RE-CONFINÉS

Mercredi, le Président a annoncé le retour du confinement, dans toute la France, jusqu'au 1^{er} décembre.

RE-CONFINÉS

Beaucoup de scientifiques sont critiques par rapport aux décisions prises par le gouvernement depuis la fin du confinement. La lutte contre le COVID n'a pas fonctionné. Les tests et l'isolement des personnes ne se sont pas bien passés. Aujourd'hui, le nombre de malades du COVID a explosé. Les places dans les hôpitaux vont à nouveau manquer. Mercredi, le Président a déclaré qu'il pourrait y avoir plus de morts qu'au printemps. Il a annoncé qu'il n'avait pas d'autre choix que de confiner à nouveau les Français, dès jeudi minuit (21 h pour les départements sous couvre-feu). Ils sont appelés à rester au maximum chez eux. Ils pourront sortir pour aller au travail, se rendre à un rendez-vous médical, aider un proche, faire des courses ou prendre l'air rapidement. Les

règles seront cependant moins dures qu'en mars.

ÉCOLES, CRÈCHES...

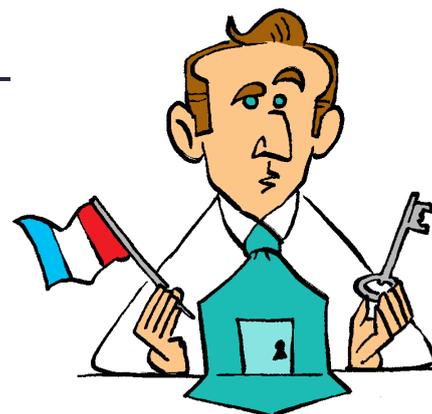
Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts. Les parents devront remplir une attestation pour aller chercher leurs enfants à l'école. Les universités devront faire cours à distance.

TÉLÉTRAVAIL

Quand c'est possible, les personnes devront travailler à la maison. Les autres pourront aller travailler avec une autorisation professionnelle. Les services publics, les usines, les entreprises du bâtiment continueront à fonctionner. Le Président ne veut pas que l'économie s'arrête.

COMMERCES

Une grande partie des commerces, jugés moins importants pour la vie des Français, seront fermés



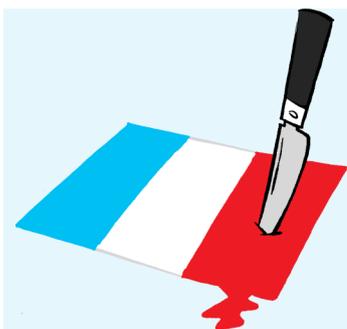
(comme les restaurants, les bars...). Le Président a déclaré que tous les 15 jours, la situation serait à nouveau étudiée. S'il y a des améliorations, des commerces pourraient rouvrir, par exemple, pour préparer les fêtes de Noël. Tous les professionnels qui ne peuvent pas continuer leur activité recevront des aides de l'État.

MAISONS DE RETRAITE

Au printemps, les personnes en maison de retraite ont trop souffert de l'isolement. Cette fois, les visites seront autorisées, dans le respect des gestes barrières.

NOUVEL ATTENTAT À NICE

Un nouvel attentat terroriste a eu lieu, ce jeudi matin, dans le centre-ville de Nice. Des personnes ont été attaquées au couteau, dans l'église Notre-Dame. 2 femmes et un homme sont morts, plusieurs sont blessés. Le responsable de l'attentat a été arrêté. Il criait : « Allah akbar » (Dieu est grand). Le Premier ministre a annoncé que le plan vigiparte (plan pour renforcer la sécurité contre le terrorisme) passait au niveau maximum « urgence attentat » partout en France. Normalement, il ne doit pas durer longtemps, le temps de la crise. Les lieux de prières et les cimetières vont être surveillés.



Rentrée à 10 h

Les enfants doivent continuer à apprendre.

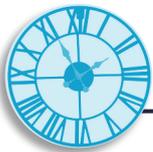
Beaucoup d'élèves ont été en difficulté pendant le confinement de mars. Le Président a donc souhaité que les écoles restent ouvertes. Les enfants sont aussi moins touchés par le COVID. Et puis, cela permet aux parents de continuer à travailler. Par contre, dès 6 ans, les enfants devront porter un masque. Lundi, la rentrée devrait être à 10 h pour tous les élèves. Cela pour laisser le temps aux professeurs de préparer un hommage à Samuel Paty, tué par un terroriste.



Émotion musicale en partage

Nima Sarkechik est un très grand pianiste.

Il a joué dans les plus belles salles, de New York, aux États-Unis, à Saint-Petersbourg, en Russie. Mais depuis quelques années, il veut faire découvrir l'émotion universelle qui vient de la musique à d'autres publics, ceux qui n'osent pas ou ne peuvent pas aller aux concerts... En septembre, à Châteauroux, ce Grenoblois de 37 ans a joué devant une centaine de résidents de maisons de retraite, puis aux Restos du Cœur, sur un terrain d'accueil de gens du voyage... À chaque fois, il veut créer du lien, du partage et montrer que l'air ne transporte pas que le méchant COVID, mais aussi les belles vibrations vivantes de la musique.



Ça s'est passé du Moyen-Âge à aujourd'hui :

LE COUVRE-FEU, UNE HISTOIRE ENFLAMMÉE

Depuis la mi-octobre, un grand nombre de Français sont soumis au couvre-feu. Cette méthode a déjà été utilisée de nombreuses fois, mais à des fins différentes...

DÉJÀ AU MOYEN-ÂGE

À l'origine, le couvre-feu était une technique pour éviter les incendies. Le soir, au son d'une cloche, les habitants devaient éteindre leur feu en le recouvrant d'un couvercle de fonte. À cette époque, il n'était pas rare qu'un petit incendie s'étende à l'ensemble du village. La sonnerie du couvre-feu a été maintenue jusqu'au 19^{ème} siècle. Aujourd'hui encore, certaines églises telles que la cathédrale de Strasbourg perpétuent la tradition de sonner le couvre-feu.

SOUS L'OCCUPATION

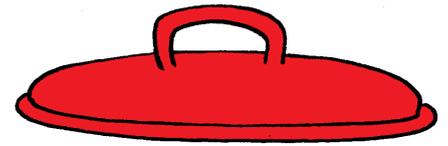
Le couvre-feu est aussi utilisé dans différents conflits tels que sous l'Occupation allemande. Dès 1941, les Nazis le mettent en place dans les régions où la Résistance est active. Il fait suite à l'exécution d'un lieutenant-colonel allemand à Nantes le 20 octobre 1941. En représailles, les autorités allemandes fusillent une cinquantaine d'otages (dont le jeune Guy Môquet). Le couvre-feu imposé vise

alors à endiguer toutes activités clandestines.

En 1942, les Juifs se voient interdits de sortie entre 20 h et 6 h du matin. En 1943, face à la montée de la Résistance, le couvre-feu est imposé sur tout le pays. Mais à Paris, il ne commence qu'à minuit. Les Allemands souhaitent alors profiter de la vie culturelle nocturne de la capitale. Ceux qui ne respectent pas ce couvre-feu risquent gros : ils peuvent être condamnés à la peine de mort ou être déportés... Pourtant, certains Français organiseront malgré tout des bals clandestins dans des lieux isolés.

ALGÉRIE, NOUVELLE-CALÉDONIE...

Pendant la guerre d'Algérie, le couvre-feu a aussi été mis en place, surtout pendant la bataille d'Alger. Il vise à lutter contre les attentats et autres actions du FLN (Front de Libération Nationale). Imposé aux « Français musulmans » en 1961, il déclenche des manifestations. Sur ordre du préfet Maurice



Papon, la police intervient avec violence. La répression est sanglante et fait plus d'une centaine de morts (des corps, jetés dans la Seine, ne seront jamais retrouvés). En 1985, en Nouvelle-Calédonie, des affrontements dégénèrent entre partisans et opposants à l'indépendance. Un couvre-feu est alors imposé aux habitants. Enfin, plus récemment, en 2005 avec les émeutes en banlieue et, en 2018 avec les manifestations des gilets jaunes à La Réunion, des couvre-feux ont aussi été utilisés par le gouvernement.

RETROUVAILLES, 215 JOURS APRÈS

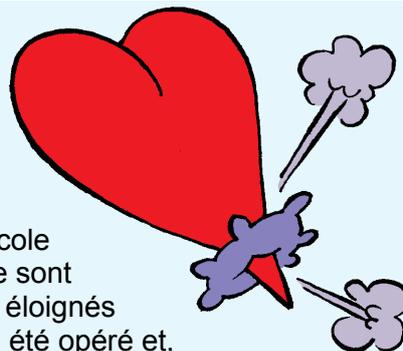
Séparés plus de 7 mois, Joseph et Eve Loreth, 80 ans, ont enfin pu être réunis. Leurs retrouvailles filmées et diffusées sur internet ont ému de très nombreuses personnes.

PREMIÈRE SÉPARATION

Joseph et Eve se sont rencontrés à l'école aux États-Unis. Devenus adultes, ils se sont mariés il y a 60 ans et n'ont jamais été éloignés l'un de l'autre. Mais en mars, Joseph a été opéré et, suite à des complications, il s'est fait amputer d'une jambe. Il a été hospitalisé plusieurs mois. À cause des mesures sanitaires liées au COVID, Eve n'a pas eu droit de lui rendre visite. Elle a alors décidé d'emménager dans la maison de retraite où vivait déjà son mari, en attendant son retour. Mais même là, ils n'ont pas pu se retrouver. Ils se téléphonaient et se regardaient par la fenêtre...

BEAUCOUP D'ÉMOTION

Enfin, le 15 octobre, Joseph et Eve ont enfin été autorisés à se retrouver. La scène, filmée par une infirmière, était extrêmement touchante. Tous les 2, les larmes aux yeux, se sont dit des mots d'amour : « Tu m'as tellement manqué. Je t'aime. » La vidéo, diffusée avec leur accord, a ému beaucoup de personnes. De nombreux commentaires saluent leur patience et leur courage, d'autres rêvent de vivre une si belle relation.



Miam !

Du 30 octobre au 1^{er} novembre aura lieu à Trévise, en Italie,

le Championnat du monde de tiramisu (pâtisserie à base de mascarpone, de café et de biscuits).

À cette occasion, les organisateurs ont proposé à tous ceux qui le souhaitent de devenir jurés. 100 places étaient disponibles sur motivation et ont vite trouvé preneurs. Les jurés devront donc goûter les recettes de 200 pâtisseries.

Damien 10 ans, en montrant son amoureuse : « Regarde Maman, c'est elle que j'aime tellement que quand je la regarde, j'ai le cœur à la place des yeux ! »

Elsa, 4 ans : « Quand on fait des bisous, il y a des cœurs qui sortent de notre bouche ! »